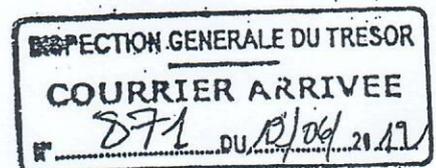


Décision n° 0372/MEF/DGTCP/DEMO du 07 JUIN 2012  
portant création d'Antennes Régionales à l'Inspection  
Générale du Trésor et fixant le ressort de leur  
compétence

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 59-249 du 31 décembre 1959 relative aux lois de finances et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2010-012 du 06 décembre 2010 portant nomination du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu le décret n° 2011-118 du 22 juin 2011 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011-222 du 07 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le décret n° 2012-242 du 13 mars 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 070/MEF/DGTCP/DEMO du 27 février 2012 portant organisation de l'Inspection Générale du Trésor et fixant ses attributions ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE



Article 1<sup>er</sup> : Sont créées, à l'Inspection Générale du Trésor, des Antennes Régionales dont le ressort de compétence est fixé ainsi qu'il suit :

1/ ANTENNE REGIONALE D'ABIDJAN-NORD

• Directions Centrales :

- Agence Judiciaire du Trésor ;
- Direction du Trésor ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction des Etudes, des Méthodes et Organisation ;
- Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux.

- **Postes Comptables Généraux :**

- Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD)-Siège ;
- Agence Comptable de la Dette Publique ;
- Trésorerie Générale pour l'Étranger.

- **Circonscriptions Financières :**

- ABIDJAN-NORD ;
- DIVO ;
- TLIASSALE.

- **Agence Principale ACCD Abidjan**

- **Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux :**

- Agence Ivoirienne de Coopération Francophone (AICF) ;
- Agence Nationale de la Réinsertion et de la Reconstruction (ANARREC) ;
- Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) ;
- Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ;
- Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine (BIPIA) ;
- Commission Electorale Indépendante (CEI) ;
- Centre Hospitalier Universitaire de Yopougon (CHU-Y) ;
- Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) ;
- Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ;
- Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- Fonds National d'Appui à l'Alphabétisation (FNAA) ;
- Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
- Institut National de la Santé Publique (INSP) ;
- Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) ;
- Institut Raoul Follereau de Côte d'Ivoire (IRFCI) ;
- Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) ;
- Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) ;
- Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) ;
- Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI) ;
- Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) ;
- Office National de Développement de la Riziculture (ONDR) ;
- Office National des Sports (ONS) ;
- Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ;
- Université d'Abobo-Adjamé (UAA) ;
- Université de Cocody (UC).

- **Postes Comptables Spéciaux :**

- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-NORD II et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-NORD III et ses Postes Comptables Rattachés.

## 2/ ANTENNE REGIONALE D'ABIDJAN-CENTRE

- **Directions Centrales :**

- Direction de la Comptabilité Parapublique ;
- Direction de la Comptabilité Publique ;
- Direction de la Communication et des Relations Publiques ;
- Direction de la Formation ;
- Direction de la Documentation et des Archives ;

- **Postes Comptables Généraux :**

- Agence Comptable Centrale du Trésor ;
- Paierie Générale du Trésor ;
- Recette Générale des Finances.

- **Circonscriptions Financières :**

- ABIDJAN-CENTRE ;
- ADZOPE ;
- AGBOVILLE.

- **Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux :**

- Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) ;
- Agence Ivoirienne de Presse (AIP) ;
- Centre d'Education à Distance en Côte d'Ivoire (CED-CI) ;
- Centre Hospitalier Universitaire de Cocody (CHU-C) ;
- Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) ;
- Centre National des Arts et de la Culture (CNAC) ;
- Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation des Armes Légères et de Petits Calibres (Com-Nat-CIALPC) ;
- Conseil National de la Presse (CNP) ;
- Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication (CPNTIC) ;
- Centre Régional des Œuvres Universitaires d'Abidjan (CROU-A) ;
- Ecole Normale Supérieure (ENS) ;
- Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) ;
- Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle (FDFP) ;
- Fonds d'Entretien et de Renouveaulement du Palmier à Huile (FER PALMIER) ;
- Fonds de Financement des Programmes de Salubrité Urbaine (FFPSU) ;
- Fonds Ivoirien pour le Développement de l'Entreprise Nationale (FIDEN) ;
- Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS) ;
- Fonds National de Solidarité pour la Promotion d'Emplois Jeunes (FNS) ;
- Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP) ;
- Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) ;
- Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire (INCI) ;
- Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) ;
- Institut National de Formation Sociale (INFS) ;
- Institut National d'Hygiène Publique (INHP) ;
- Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP).

• Postes Comptables Spéciaux :

- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-NORD I et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-SUD I et ses Postes Comptables Rattachés.

**3/ ANTENNE REGIONALE D'ABIDJAN-SUD**

• Directions Centrales :

- Direction des Assurances ;
- Direction de la Microfinance ;
- Direction de la Dette Publique ;
- Direction de la Qualité et de la Normalisation ;
- Direction de la Coordination Statistique.

• Postes Comptables Généraux :

- Agence Comptable des Créances Contentieuses ;
- Paierie Générale des Armées ;
- Trésorerie Générale des Institutions de la République.

• Circonscriptions Financières :

- ABIDJAN-SUD ;
- ABOISSO ;
- DABOU ;
- GRAND-BASSAM.

• Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux :

- Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) ;
- Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ;
- Centre Hospitalier Universitaire de Treichville (CHU-T) ;
- Côte d'Ivoire Tourisme (CIT) ;
- Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI) ;
- Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH CI) ;
- Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) ;
- Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (CRFLD) ;
- Centre de Recherches Océanologiques (CRO) ;
- Conseil des Télécommunications de Côte d'Ivoire (CTCI) ;
- Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA) ;
- Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) ;
- Institut National de Formation des Agents de la Santé (INFAS) ;
- Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) ;
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- Laboratoire National d'Essais, de Qualité, de Métrologie et d'Analyses (LANEMA) ;
- Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) ;
- Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ;
- Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) ;
- Office National d'Identification (ONI) ;

- Office National de la Protection Civile (ONPC) ;
- Office de Sécurité Routière (OSER) ;
- Palais de la Culture d'Abidjan (PCA) ;
- Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire (PSP-CD) ;
- Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SOGEPPIE).

- **Postes Comptables Spéciaux :**

- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-NORD IV et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-SUD II et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette Principale des Impôts d'ABIDJAN-SUD III et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette Principale des Douanes ;
- Recette des Douanes de l'Aéroport International FHB.

#### 4/ ANTENNE REGIONALE D'ABENGOUROU

- **Circonscriptions Financières :**

- ABENGOUROU ;
- AGNIBILEKROU ;
- BONDOUKOU ;
- BOUNA ;
- TANDA.

- **Postes Comptables Spéciaux :** Recette Principale des Impôts d'ABENGOUROU et ses Postes Comptables Rattachés.

#### 5/ ANTENNE REGIONALE DE BOUAKE

- **Circonscriptions Financières :**

- BOUAKE-NORD ;
- BOUAKE-SUD ;
- DABAKALA ;
- KATIOLA.

- **Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux :**

- Centre Hospitalier Universitaire de Bouaké (CHU-B) ;
- Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bouaké (CROU-B) ;
- Université de Bouaké (UB).

- **Postes Comptables Spéciaux :**

- Recette Principale des Impôts de BOUAKE et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette des Douanes de BOUAKE.

6/ ANTENNE REGIONALE DE DALOA

• Circonscriptions Financières :

- DALOA ;
- ISSIA ;
- MANKONO ;
- SEGUELA ;
- BOUAFLE.

• Agence Comptable de l'Etablissement Public National : Centre Régional des Œuvres  
Universitaires de Daloa (CROU)

- Postes Comptables Spéciaux : Recette Principale des Impôts de DALOA et  
ses Postes Comptables Rattachés.

7/ ANTENNE REGIONALE DE KORHOGO

• Circonscriptions Financières :

- BOUNDIALI ;
- FERKESSEDOUGOU ;
- KORHOGO ;
- TENGRELA.

• Agence Comptable de l'Etablissement Public National : Unité Régionale de  
l'Enseignement Supérieur de  
Korhogo (URES-KORHOGO).

- Postes Comptables Spéciaux : Recette Principale des Impôts de KORHOGO et  
ses Postes Comptables Rattachés.

8/ ANTENNE REGIONALE DE MAN

• Circonscriptions Financières :

- BIANKOUUMA ;
- DANANE ;
- DUEKOUE ;
- GUIGLO ;
- MAN ;
- TOULEPLEU.

- Postes Comptables Spéciaux : Recette Principale des Impôts de MAN et  
ses Postes Comptables Rattachés.

9/ ANTENNE REGIONALE D'ODIENNE

• Circonscriptions Financières :

- MADINANI ;
- ODIENNE ;
- TOUBA.

## 10/ ANTENNE REGIONALE DE SAN PEDRO

- Circonscriptions Financières :

- GAGNOA ;
- SAN PEDRO ;
- SASSANDRA ;
- SOUBRE.

- Postes Comptables Spéciaux :

- Recette Principale des Impôts de SAN PEDRO et ses Postes Comptables Rattachés ;
- Recette des Douanes de SAN PEDRO.

## 11/ ANTENNE REGIONALE DE YAMOOUSSOUKRO

- Circonscriptions Financières :

- BONGOUANOU ;
- DAOUKRO ;
- DIMBOKRO ;
- OUME ;
- SINFRA ;
- TOUMODI ;
- YAMOOUSSOUKRO.

- Agence Comptable de l'Établissement Public National : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (INP-HB).

- Postes Comptables Spéciaux : Recette Principale des Impôts de YAMOOUSSOUKRO et ses Postes Comptables Rattachés.

Article 2 : Les Antennes Régionales n'exercent aucune compétence sur les Paieries à l'Étranger dont le contrôle est organisé par l'Inspecteur Général du Trésor.

Article 3 : L'Inspection Générale du Trésor-Siège conserve une compétence générale sur tous les Postes Comptables et Services du Trésor Public.

Article 4 : L'Inspecteur Général du Trésor est chargé de l'application de la présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le 07 JUIN 2012.

### Ampliations :

- MEF/CAB 1
- DGTCP 1
- DGI 1
- DGD 1
- DGTCP/IGT 1
- DGTCP/DRHMG 1
- DGTCP/DDA 1
- DGTCP/Tout Service et PC 1



KONE ADAMA  
Directeur Général  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique